

Suite donnée à la résolution législative du Parlement européen sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la réattribution de tâches scientifiques et techniques à l'Agence européenne des produits chimiques

- 1. Rapporteur:** Dimitris TSIODRAS (PPE / GR)
- 2. Références:** 2023/0454(COD) / A10-0019/2025 / P10_TA(2025)236
- 3. Date d'adoption de la résolution:** 21 octobre 2025
- 4. Base juridique:** Article 114 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
- 5. Commission parlementaire compétente:** commission de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire (ENVI)
- 6. Position de la Commission:** la Commission accepte tous les amendements.